

DT – Agent technique – US OUVEA



Référence : 3134-26-0204/SR du 6 février 2026

Employeur : Office des Postes et des Télécommunications

Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : Agent technique

Direction des télécommunications

Durée de résidence exigée
pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : /

Lieu de travail : Unité de service d'Ouvéa

Poste à pourvoir : Susceptible d'être à pourvoir

Date de dépôt de l'offre : vendredi 06 février 2026

Date limite de candidature : vendredi 27 février 2026

Détails de l'offre :

Emploi RESPNC : Technicien réseau télécom

Missions :

Garantir la meilleure continuité de service au client final par l'exploitation, la supervision, la maintenance et l'extension des réseaux de télécommunications sous la responsabilité de l'unité de service et / ou du service du CGIT.

Unité organisationnelle : CGIT / US OUVEA

Place dans l'organigramme : N-4 (par rapport au directeur opérationnel)

Fonction du supérieur hiérarchique direct : Responsable de l'Unité de Service d'Ouvéa

Nb d'agents encadrés :

Direct : 0

Indirect : 0

Activités principales :

- Exécuter les tâches relatives aux raccordements et installations des clients, à la relève des dérangements ainsi que celles relatives à l'extension et à l'exploitation des réseaux d'accès, garantir les meilleurs efforts en vue de réduire les durées d'indisponibilité.
- Réaliser l'extension, l'exploitation et la maintenance des réseaux filaires en cuivre et en fibre optique.
- Participer à la réalisation des OI et POI liés à la fibre optique sur l'ensemble de l'île (raccordement, essais et documentation).
- Rendre compte de l'activité, l'analyser et proposer toutes sources d'amélioration.
- Effectuer toute mission confiée par le responsable en fonction des besoins d'organisation et de polyvalence.
- Véhiculer une image professionnelle et sérieuse de l'Office par son apparence et son comportement.
- Veiller au respect des attendus décrits dans les référentiels de fonction de l'OPT (Agents).

Activités secondaires :

- Participer à la maintenance des équipements de transmission et de commutation du réseau et des infrastructures d'énergie primaire et secondaire (distribution courant faible, redresseurs, onduleurs, solaire, GE).
- Assurer une entraide avec les autres équipes OPT en cas de nécessité ou de situation de crise.
- Aider à qualifier et à analyser les causes de dysfonctionnement et mettre en œuvre les opérations nécessaires au rétablissement du service.
- Assurer l'intérim du chef de l'Unité de Service en cas de nécessité.

Caractéristiques particulières de l'emploi :Habilitations, permis nécessaires pour l'exercice des fonctions :

- Permis B et E
- Habilitation électrique de niveau BOV / HOV / BR / BS / BE
- Permis CACES (certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité) PEMP (plateforme élévatrice mobile de personnes) catégorie 1B

- Conditions de travail :

- Déplacements sur l'ensemble des îles loyauté et Nouméa
- Interventions possibles en dehors des heures ouvrées
- Travaux insalubres ou dangereux
- Travaux en hauteur (3m jusqu'à 9m)
- Travaux à proximité d'ouvrages électriques

- Fourniture ou mise à disposition de matériels, biens ou services :

- Equipements de protection individuel (EPI)
- Habillement
- Téléphone de service

- Régimes indemnitaires rattachés au poste de travail :

- Indemnité travaux insalubres ou dangereux

Profil du candidat :**Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :**

- Connaissance des réseaux, de l'environnement techniques des infrastructures et des centres de l'OPT*
- Maîtriser les techniques et les équipements de commutation numérique et avoir de bonnes connaissances des réseaux de télécommunication et IP*
- Connaissance des règles d'ingénieries des réseaux (génie civil, câblage cuivre et fibre optique)*
- Connaissance des applications télécoms, des systèmes d'informations et des outils de bureautique*
- Organisation de l'OPT

Savoir-faire :

- Capacité à représenter l'Office des Postes et des Télécommunications
- Gérer une relation client
- Diagnostiquer une anomalie
- Analyser une information, une donnée, une situation, un dispositif
- Travailler en équipe
- Rendre compte
- Alerter sur une situation à risque

Savoir-être :

- Assiduité, méthode, rigueur et discrétion, soucis permanent du travail bien fait
- Dynamisme, disponibilité
- Esprit d'initiative
- Sens du travail en équipe
- Sens de l'organisation
- Aptitude à partager ses connaissances
- Volonté de se perfectionner, aptitude au changement et adaptabilité.

Les compétences suivies de (*) pourront être acquises à la suite de la prise de poste via un accompagnement et des formations dispensées au sein de l'office

**Contact et informations
complémentaires :**

Pour toute information sur le poste la personne à contacter est :
Chef de centre
Tel : (+687) 26.72.08 ou Mob : (+687) 93.63.00

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la direction des ressources humaines – service développement des compétences – section recrutement compétences innovation formation initiale par :

- Voie postale : Direction générale – 2 rue Montchovet, Port Plaisance – 98841 Nouméa Cedex
- Dépôt physique : même adresse
- Mail : DRH-candidature@opt.nc

⁽¹⁾ Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾ La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique